

Dossier

HAD en Corse : une prise en charge à domicile renforcée et étendue à tous les territoires

Qu'est-ce que l'hospitalisation à domicile (HAD) ?

L'activité d'HAD a pour objet d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés. Ces soins se distinguent de ceux habituellement dispensés à domicile par la complexité et la fréquence des actes.

Le titulaire de l'autorisation d'HAD contribue à l'orientation et à l'évaluation du patient. Il assure si nécessaire une prise en charge psychosociale et des actions d'ETP. Il est tenu d'assurer la continuité des soins 7 jours sur 7 et 24h sur 24, tous les jours de l'année. Il délivre pour chaque patient des soins pour une durée limitée mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé.

Que change la réforme des autorisations d'activités de soins ?

La réforme des autorisations d'activités de soins issue de l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 et des décrets des 31 décembre 2021 et 31 janvier 2022 a érigé l'HAD au rang d'établissement sanitaire à part entière, titulaire à ce titre d'une autorisation spécifique d'activité de soins et soumis au respect de conditions d'implantation et de conditions techniques de fonctionnement.

Cette nouvelle activité est désormais déclinée en quatre mentions :

- ▶ **Socle** : ensemble des prises en charge, dont les soins palliatifs, à l'exception de celles entrant dans le périmètre des autres mentions
- ▶ **Réadaptation** : ensemble des prises en charge de réadaptation visant à assurer au domicile du patient une réadaptation complexe, pluridisciplinaire et coordonnée afin de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, les déficiences et les limitations d'activité, et répondant aux conditions techniques de fonctionnement définies dans le décret du 31 janvier 2022.
- ▶ **Enfants de moins de trois ans** : ensemble des prises en charge réalisées sur les enfants de moins de trois ans, dont la néonatalogie.
- ▶ **Ante et post – partum** : ensemble des prises en charge réalisées dans le cadre du suivi ante et post partum des femmes intégrant une dimension pathologique.

Les établissements répondent aux exigences en matière de conditions d'implantation et conditions techniques de fonctionnement à travers leurs ressources internes ou à travers des conventions passées avec les différents acteurs du secteur. Un même établissement peut être autorisé au titre de plusieurs mentions sur une aire géographique bien définie qui peut être différente ou pas entre chaque mention autorisée.

Si la superposition des aires d'interventions associées à chaque mention autorisée de différents établissements d'HAD est possible, il appartient à l'ARS de veiller à la fois au respect des périmètres d'action autorisés et à la cohérence de l'offre sur le territoire.

Quelle couverture régionale ?

C'est dans ce cadre que l'ARS a renouvelé les autorisations des établissements d'HAD de la région corse à effet du 01/01/2025 en recherchant la lisibilité et la complémentarité de l'offre entre ces différentes structures.

Ainsi, aujourd'hui l'offre régionale d'hospitalisation à domicile se structure autour de 5 établissements d'HAD qui se complètent tant sur le plan de leur périmètre d'intervention géographique que sur la nature de leurs prises en charge afin de couvrir l'ensemble du territoire régional (voir cartographie de l'offre sur image animée) :

CORSE DU SUD

✔ **Union des Mutuelles de Corse Santé (UMCS)**
Autorisation des mentions "socle" et "réadaptation".
Spécificité : large couverture de l'offre de soins HAD dans les zones rurales urbaines et périurbaines des territoires du pays Ajaccien et de l'Ouest corse pour la mention socle, qui s'étend jusqu'aux communes du Sartonais- Valinco-Taravo et de l'Alta-Rocca-

HAUTE-CORSE

✔ **Centre Raoul François Maynard**
Autorisation mention "socle".
Spécificité : expertise en soins oncologiques, mise en œuvre d'une offre HAD socle sur le territoire des communes de Bastia et ses environs en complément de l'offre de l'HAD de Corse.

Extrême sud pour la mention réadaptation. Cet établissement permettra d'offrir à tous patients du territoire du sud de la Corse une prise en charge de qualité par convention avec l'HAD du territoire (Sartène) qui ne dispose pas de l'autorisation pour la mention réadaptation.

✔ Centre Hospitalier de Sartène

Autorisation mention "socle".

Spécificité : renforce la complémentarité des services HAD dans la région du Sartenais- Valinco- Alta Rocca et améliore l'accès aux soins dans les zones rurales isolées. Projet d'extension vers le Grand Sud

✔ Centre Hospitalier Intercommunal de Corte-Tattone

Autorisation des mentions "socle" et "réadaptation".
Spécificité : couvre une large zone montagneuse et rurale qui couvre de nombreuses communes du Centre corse, de la Balagne, de la Plaine Orientale, assure une complémentarité avec l'HAD de Corse.

✔ HAD de Corse

Autorisation des mentions "socle", "réadaptation", et "enfants de moins de trois ans".
Spécificité : offre complète, intégrant des soins pédiatriques, avec un fort impact sur l'accessibilité aux soins dans les zones rurales et littorales sur une large aire géographique couvrant une partie du Centre corse, de la Balagne et du pays Bastiais. Seul établissement avec une offre d'HAD pédiatrique qui pourra faire bénéficier à l'ensemble des patients du territoire régional par le jeu des conventions de coopération avec les autres HAD.



En direct des territoires

Une collaboration durable avec le SPSTI 2A au service de la santé en entreprise

Initiée pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19, la collaboration entre l'ARS Corse et le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises de Corse-du-Sud (SPSTI 2A) se poursuit aujourd'hui avec succès.

Le SPSTI 2A soutient activement le déploiement du médicobus dans le Haut et Bas Taravo en mettant à disposition un véhicule adapté. Il a également organisé la journée « Bouger avec votre entreprise », qui a connu un vif succès et souligné les bienfaits de l'activité physique en milieu professionnel — un axe fort du Plan Régional de Santé.

Dans cette dynamique, une rencontre a récemment réuni le Dr Wyart, directeur de la santé publique, Mme

Les rencontres territoriales en santé se poursuivent !

Après les premières étapes à Ghisonaccia, Corte et Sartène, les prochaines rencontres auront lieu à Ajaccio, le lundi 29 avril et à Santa Reparata di Balagna le 14 mai. L'objectif est de vous informer, de favoriser les échanges entre professionnels et mettre en lumière les dynamiques déjà engagées pour améliorer les parcours de santé de la population.

Au programme :

▣ un espace d'information interactif pour parfaire votre connaissance de l'offre de santé de votre territoire avec notamment :

✔ un bilan sport-santé gratuit proposé au public

Vatskil, chargée du dossier, et Philippe Mortel, directeur de cabinet, avec les dirigeants du SPSTI 2A. Objectif : poser les jalons d'une nouvelle collaboration autour du futur label « Entreprise promotrice en santé ». Un prochain rendez-vous est prévu le 6 mai avec la DREETS et les chefs d'entreprises.



Ménopause : une enquête inédite pour mieux accompagner les femmes du Taravo

Sous l'impulsion de Caroline Échard, infirmière libérale et coordinatrice au sein de l'Equipe de Soins Primaires (ESP) Acti'sante de Sainte Marie Sicche et de l'ESP l'Altu Taravu de Cozzano, une enquête vient d'être lancée auprès des femmes de plus de 40 ans – ou plus jeunes si concernées par une ménopause précoce, notamment après une chirurgie ou un traitement. Validée par les Drs Chanzy et Dahan, cette démarche vise à mieux comprendre les besoins de santé des femmes pour bâtir un parcours de soins adapté à la spécificité de chaque territoire.

Trois objectifs principaux :

- ▶ Éveiller la curiosité et favoriser la prise de conscience sur le sujet, encore trop souvent tabou.
- ▶ Dresser un état des lieux localisé, grâce à des données sectorisables par code postal.
- ▶ Collecter des données objectivables pour appuyer une future réponse à appel à projets et construire des indicateurs solides.

Déployée sur un mois, cette enquête marque une étape clé vers un accompagnement plus structuré et personnalisé de la santé des femmes en milieu rural.

Répondre à l'enquête

La ménopause est un véritable enjeu de santé
En connaissez-vous toutes les conséquences ?

Aidez-nous à améliorer l'information et le soutien à de nombreuses femmes en répondant à notre questionnaire en ligne (anonyme et rapide)

Acti'Santé
Équipe de soins primaires

Santa-Maria-Sicché (20190)
Tél : 06 74 59 44 47

En tant que professionnels, nous garantissons la protection de vos données de santé

- ✓ une présentation des outils numériques du GRADeS, pour faciliter les parcours de soins.
- ✓ un stand de l'assurance Maladie

▶ **Un atelier-débat sur les soins palliatifs**, ouvert à tous animé par le Dr Daniel Nicolas et la Cellule d'animation Territoriale en soins palliatifs. Ce temps d'échange a pour objectif de recueillir vos retours de terrain et vos propositions pour améliorer les parcours de soins. L'horaire a été choisi pour tenir compte des contraintes des professionnels libéraux.

Rendez-vous le :

- 📍 29 avril à Ajaccio (hôpital Privé Sud Corse)
- 📍 14 mai à Santa Reparata di Balagna (salle des fêtes)

[Inscription fortement conseillée](#)

LES RENCONTRES TERRITORIALES EN SANTÉ

Mieux comprendre pour mieux agir
Votre rendez-vous pour tout savoir sur l'offre de santé disponible sur votre territoire

29 AVRIL 2025
AJACCIO
Hôpital Privé Sud Corse
de 17h à 21h
OUVERT A TOUS !

2 TEMPS FORTS

UN ESPACE INTERACTIF POUR S'INFORMER
Personne âgée
Innovation
Accès aux soins
Handicap
Prévention

UN ATELIER - DÉBAT
LES SOINS PALLIATIFS EN CORSE :
Quelle prise en charge et quelle organisation ?
animé par le
Dr Daniel NICOLAS
et Graziella MATTEI
CORSPALLIATIF

Pensez à vous inscrire !
www.corse.ars.sante.fr

Le centre hospitalier de Bastia organise une conférence « A pleins poumons contre le cancer »

Le Centre Hospitalier de Bastia se mobilise pour une grande journée de sensibilisation contre le cancer du poumon.

Au programme : stands d'information et conférence pour aborder les facteurs de risque (tabac, cannabis, pollution...) mais aussi les solutions pour y remédier (dépistage, sevrage, progrès médicaux...)

Une occasion pour les usagers, patients et personnels de bénéficier d'un temps d'information et d'orientation dans une approche bienveillante et proactive.

📍 **RDV Jeudi 15 mai 2025 à 18 h**
Salle Polyvalente de Lupinu

Un grand merci aux professionnels du CH de Bastia pour leur engagement au service de la santé publique !

[En savoir plus](#)



Ça fait l'actu

Eaux de baignade : près de 1 800 contrôles prévus en Corse cet été

L'Agence Régionale de Santé organise pendant la saison estivale le contrôle de la qualité des eaux des sites de baignade en mer et en rivière. Cette année, pour 228 zones de baignade référencées en Corse (173 en mer et 55 en eau douce), les prélèvements d'avant saison seront réalisés entre le 26 mai et le 6 juin. Suite à cette pré-campagne, chaque site fera l'objet d'une analyse au moins tous les 15 jours entre la mi-juin et la mi-septembre. Ce sont ainsi près de 1800 prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques qui seront réalisés cet été dans le cadre de cette surveillance. Au regard des résultats obtenus ces dernières années, la Corse bénéficie d'une très bonne qualité de ses eaux de baignade, notamment en mer, avec 95 % des sites qui sont conformes aux exigences européennes de qualité. En cours de saison, l'intégralité des résultats des analyses est mis à disposition du public sur le site <http://baignades.sante.gouv.fr>.



Retour sur la Journée e-Santé du 3 avril 2025 : innovations et réflexions pour la santé demain

Le 3 avril 2025, le GRADeS Corse e-santé, en partenariat avec l'ARS Corse a organisé la Journée e-Santé. Cet événement a rassemblé plus d'une centaine de professionnels de santé, institutions, experts du numérique et usagers pour échanger autour des avancées et des défis du numérique en santé sur notre territoire.

Un Programme riche et varié

La journée a débuté par un état des lieux des solutions et services numériques disponibles en région, offrant aux participants une vision globale des outils à leur disposition pour améliorer la prise en charge des patients. Des professionnels ainsi que des représentants des usagers ont ensuite

Certification des établissements de santé : ce que change le nouveau référentiel de la HAS

Un nouveau cycle de certification débutera en septembre 2025. La Haute Autorité de Santé (HAS) a présenté son nouveau référentiel, socle du 6e cycle de certification des établissements de santé. L'ambition est claire : s'adapter aux évolutions du système de soins tout en renforçant la qualité et la sécurité pour les patients.

Un référentiel plus exigeant et plus ciblé

À la lumière des enjeux de santé publique et des retours du terrain, la HAS a ajusté en profondeur les critères de certification. Certaines thématiques font désormais l'objet d'une attention renforcée, comme la psychiatrie, les urgences, la prise en charge en maternité, ou encore la lutte contre l'antibiorésistance. L'intégration du numérique dans les pratiques, en lien avec l'essor des outils de télésanté et la sécurisation des données de santé est un autre axe fort.

Le patient au cœur du dispositif

Dans la continuité du cycle précédent, le nouveau référentiel affirme une volonté d'impliquer davantage les patients dans leur parcours de soins. La relation soignant-soigné évolue vers un partenariat, où le patient est considéré comme acteur de sa santé et contributeur à l'amélioration des pratiques.

Des exigences plus lisibles et une ouverture à l'international

Le texte gagne également en clarté. De nombreux critères ont été reformulés pour faciliter leur compréhension et leur mise en œuvre sur le terrain. Des standards internationaux ont été intégrés, ce qui permet à certains établissements de viser une reconnaissance au-delà des frontières françaises.

Une certification tous les cinq ans, avec suivi renforcé si nécessaire

La périodicité des visites de certification reste quinquennale, comme dans les cycles précédents. Chaque établissement recevra donc une visite tous les cinq ans. En revanche, la HAS introduit la possibilité de visites complémentaires pour les établissements qui n'auraient pas pleinement satisfait aux exigences, avec des délais de suivi adaptés.

Des outils pour accompagner les professionnels :

Pour aider les établissements à s'approprier ce nouveau référentiel, la HAS mettra à disposition une boîte à outils complète : guides d'auto-évaluation,

partagé leurs retours d'expérience sur l'utilisation de ces outils, mettant en lumière les bénéfices et les défis rencontrés lors de leur intégration dans la pratique quotidienne.

Focus sur l'Intelligence Artificielle et l'Éthique

L'après-midi a été consacré à des échanges riches autour de l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la santé. Les intervenants ont mis en lumière le potentiel de ces technologies pour transformer le diagnostic, le traitement et le suivi des patients. Ils ont également insisté sur la nécessité d'une utilisation éthique et responsable. Une table ronde spécifique a permis d'approfondir les enjeux éthiques du numérique en santé, ouvrant la voie à un dialogue constructif entre experts et participants.

Vers une collaboration renforcée

Cette journée a également été l'occasion de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la santé en Corse. Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une coordination accrue pour assurer une transition numérique harmonieuse et efficace, au service des patients et des professionnels.

Le GRADeS Corse e-santé et l'ARS Corse remercient chaleureusement tous les participants pour leur engagement et leur contribution à cette journée enrichissante. Ensemble, continuons à œuvrer pour une santé numérique innovante et éthique en Corse.

[En savoir plus](#)



Addictions & pauvreté : Sortir du piège ?

La Coordination inter-associative de Lutte contre l'Exclusion (CLE) a organisé en fin d'année 2024 à Ajaccio un colloque dédié à un enjeu majeur de santé publique : le lien étroit entre précarité et addictions. Ce rendez-vous a réuni experts, professionnels de santé, élus, bénévoles et citoyens autour d'un objectif commun : briser le cercle vicieux entre isolement, pauvreté et usage de substances.

Les échanges ont mis en lumière des réalités locales préoccupantes : usage accru de psychostimulants, isolement en milieu rural, fragilisation des liens familiaux... Les intervenants appellent à renforcer les actions de prévention dès la petite enfance, adapter les dispositifs aux publics précaires, favoriser la réduction des risques et valoriser la complémentarité entre les acteurs de terrain.

fiches pédagogiques, supports de formation et exemples concrets.

Avec cette nouvelle version, la certification s'affirme comme un levier de transformation du système de santé, centré sur la qualité des soins, la sécurité des patients... et l'adaptabilité face aux défis d'aujourd'hui.

6 établissements ont été certifiés en 2024 :

- ✔ Centre hospitalier intercommunal Corte-Tattone
- ✔ Centre hospitalier d'Ajaccio
- ✔ Centre hospitalier de Bonifacio
- ✔ Centre hospitalier de Sartène
- ✔ Clinique du cap
- ✔ Clinique San Ornello

Culture et santé : des histoires courtes pour apaiser le soin

À l'hôpital d'Ajaccio, l'Unité de Soins Palliatifs innove avec un projet sensible et humain : un Distributeur d'Histoires Courtes, financé dans le cadre de l'appel à projets « Culture et Santé ».

Pensé pour accompagner les temps d'attente souvent synonymes de stress, d'ennui ou d'angoisse, ce dispositif invite à une pause littéraire. Installé dans l'établissement, le distributeur propose gratuitement, sur un joli papyrus, des histoires à lire en 1, 3 ou 5 minutes. Un geste simple, mais apaisant, pour les patients, les soignants et les familles.

Le projet, impulsé par Short Edition et soutenu par le Centre National du Livre (CNL) et le ministère de la Culture, comprend aussi des ateliers d'écriture animés par un auteur local, pour faire entrer la création littéraire au cœur même du parcours de soins.

Une initiative originale qui montre comment la culture peut adoucir l'hôpital et enrichir à la fois l'expérience de soin et celle du travail en santé.



Conseils de la Vie Sociale : une dynamique collective lancée en Corse

À la suite d'une enquête régionale menée sur les Conseils de la Vie Sociale (CVS) et leur visibilité, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés. Pour engager une réflexion collective et construire des réponses concrètes, un appel à candidatures a été lancé auprès des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ainsi que de personnes qualifiées. Cette démarche a permis de constituer un groupe de travail pluriel, réunissant des représentants d'ESMS, leurs présidents de CVS et des personnes qualifiées. La première réunion de ce groupe s'est tenue le 3

La pair-aidance, la culture et l'accès à des activités valorisantes sont autant de leviers identifiés pour accompagner durablement les plus fragiles. Cette mobilisation collective nourrit l'actualisation en cours de la feuille de route de l'ARS sur la prévention et la prise en charge des addictions.

[Retrouvez la synthèse complète du colloque sur le site de la CLE.](#)

Handicap sensoriel : la Corse prépare de nouvelles solutions concrètes

Dans le cadre du plan national "50 000 solutions", l'ARS Corse poursuit le développement d'une offre médico-sociale plus adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap. Le 27 mars dernier, l'agence a réuni à Ajaccio l'ensemble des partenaires engagés autour de la thématique du handicap sensoriel : établissements de santé, ADPEP de Haute-Corse, IRSAM, pôle surdité de Corse, Éducation Nationale et MDPH avec un objectif commun : coconstruire une offre de services innovante et coordonnée pour les personnes concernées par une déficience visuelle et/ou auditive.

Un travail partenarial pour anticiper deux projets structurants

Cette rencontre marque une première étape dans la préfiguration d'un Centre de Ressources Régional Handicap Sensoriel et d'un Institut d'Éducation Sensoriel (IES). Ces deux projets sont appelés à structurer durablement les parcours d'accompagnement sur l'île. Ces échanges visent à engager dès à présent une dynamique de coopération entre les acteurs du territoire, en anticipation de l'appel à projet prévu d'ici la fin du 1er semestre 2025.

En Corse, les besoins spécifiques liés au handicap sensoriel sont encore trop peu couverts, ce qui engendre des ruptures de parcours importantes. Le Schéma Régional de Santé et le PRIAC 2024, dans le prolongement du plan "50 000 solutions", rappellent l'urgence de garantir l'effectivité des droits fondamentaux : accessibilité, inclusion, participation pleine à la vie citoyenne, dès le plus jeune âge.

Deux structures complémentaires pour mieux répondre aux besoins

► **Le futur Centre de Ressources Régional Handicap Sensoriel** à travers une implantation permettant l'organisation d'une réponse régionale aura pour missions :

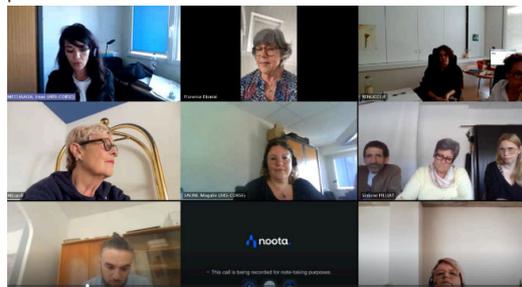
- D'informer et d'apporter une expertise de proximité aux personnes concernées et à leurs familles ;
- De coordonner les parcours complexes en lien avec les centres experts du continent ;
- De soutenir les professionnels du territoire dans leur pratique ;
- De développer des outils et des partenariats au service d'un accompagnement mieux ciblé.

► **Le futur Institut d'Éducation Sensorielle**, implanté sur le Pays Ajaccien, interviendra sur toute la Corse-du-Sud pour :

- Accompagner les jeunes de 0 à 20 ans avec une déficience visuelle et/ou auditive et des

avril dernier. Elle a permis de poser les bases d'un travail collaboratif et d'ores et déjà de faire émerger des problématiques récurrentes, telles que le manque de reconnaissance du rôle des CVS, la difficulté à mobiliser les usagers, ou encore la nécessité de mieux former et accompagner les membres de ces instances.

Des pistes de réponses commencent déjà à se dessiner : actions de sensibilisation, outils partagés, valorisation des bonnes pratiques... Le groupe poursuivra ses travaux dans les mois à venir, avec l'ambition de formuler des propositions concrètes, adaptées aux réalités du terrain, et de renforcer la place des CVS dans la vie des établissements.



Consultation Révision du PRS

A compter du 28 avril, et pour une période de 2 mois, une consultation pour la révision partielle du PRS sera lancée sur les objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'offre de soins inscrits dans le schéma régional de santé (SRS) au titre des activités de soins suivantes :

- assistance médicale à la procréation ;
- médecine d'urgence ;
- permanence des soins en établissement de santé,
- les indicateurs de la thématique douleur chronique.

Ainsi, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), la Conférence de la Citoyenneté et de l'Autonomie de la Collectivité de Corse (CCACC) et le conseil d'administration de l'agence sont sollicités pour fournir leur avis d'ici le 28 juin sur cette révision.

Le PRS révisé sera arrêté par la directrice générale de l'ARS, après examen de ces différents avis.



L'ARS Corse s'engage aux côtés de l'ANSM pour promouvoir le bon usage des médicaments contre l'anxiété et l'insomnie

Dans le cadre de la Grande cause nationale sur la santé mentale, l'ARS Corse est partenaire de la nouvelle campagne de sensibilisation lancée par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), qui alerte sur les risques liés à la consommation prolongée ou inappropriée de certains médicaments utilisés pour traiter l'anxiété et les troubles du sommeil (benzodiazépines et apparentés). En effet, bien qu'efficaces ces médicaments ne sont pas sans risques. En France,

troubles associés, sur orientation de la CDAPH ;

- Favoriser leur inclusion scolaire, sociale, culturelle et préprofessionnelle ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale et les acteurs médico-sociaux.

Ces projets illustrent une ambition partagée : celle de bâtir une société plus inclusive, où chaque enfant, chaque adulte en situation de handicap sensoriel peut trouver sa place, être accompagné dans son parcours, et accéder à ses droits sans entrave.

👉 À suivre : lancement de l'appel à projet au second trimestre 2025.

Semaine Européenne de la Vaccination du 27 avril au 3 mai

Cette année, la SEV mettra en avant « la vaccination des personnes âgées », thème retenu par l'OMS. Bien entendu, toutes les vaccinations pourront être abordées en fonction de vos publics respectifs.

La vaccination des seniors est à l'honneur pour cette nouvelle édition de la SEV année.

Ci-dessous les recommandations vaccinales pour ce public cible :

▶ **COVID-19** : 1 dose par an (automne) pour les 65-79 ans ou 2 doses par an (automne et printemps) pour les 80 ans et plus et les résidents d'EHPAD et USLD, et les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge.

▶ **DTP - Coqueluche** : Rappel à 65 ans, puis tous les dix ans.

▶ **Pneumocoque** : pour toutes les personnes à partir de 65 ans.

▶ **Grippe saisonnière** : Vaccination annuelle pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

▶ **Zona** : Pour toutes les personnes à partir de 65 ans.

▶ **infections à VRS** : Pour l'ensemble des personnes de 75 ans et plus, et chez les personnes âgées de 65 ans et plus présentant des pathologies respiratoires chroniques (particulièrement BPCO) ou cardiaques (particulièrement insuffisance cardiaque).

Vous pouvez suivre les informations régionales sur la page dédiée Facebook :



ces médicaments restent très prescrits et sur des durées trop longues. La campagne vise à rappeler que si ces traitements peuvent être utiles à court terme, leur usage prolongé peut entraîner des effets indésirables (troubles de la mémoire, chutes, dépendance, etc.), notamment chez les personnes âgées. Elle met également en avant des alternatives non médicamenteuses, telles que la thérapie comportementale et cognitive (TCC), la relaxation, ou encore une meilleure hygiène de vie.

L'ARS Corse relaiera largement ce message sur ses réseaux sociaux et invite ses partenaires à faire de même. Ensemble, mobilisons nous pour un usage plus sûr et plus raisonné des médicaments.

Téléchargez le Kit de com





LE CHIFFRE DU MOIS : 242 millions €

C'est le montant mobilisé par l'ARS Corse entre 2019 et 2025 pour améliorer durablement l'accès aux soins sur l'île.

Des hôpitaux modernisés

Avec 188 millions d'euros investis dans les établissements de santé, plusieurs projets structurants sont en cours ou déjà réalisés : reconstruction de l'hôpital de Bastia, nouveau service de cancérologie à Ajaccio, rénovation des urgences à Porto-Vecchio, ouverture prochaine d'un hôpital de jour à Ghisonaccia.

Des établissements médico-sociaux rénovés

54 millions d'euros ont permis de moderniser de nombreux EHPAD et structures pour personnes en situation de handicap, pour des lieux de vie mieux adaptés, confortables et fonctionnels.

Une santé connectée et durable

Plus de 3 millions d'euros ont été consacrés au virage numérique et à l'accompagnement des établissements dans la transition énergétique.

Un investissement à la hauteur des enjeux pour des soins plus proches, plus sûrs, et de meilleure qualité pour tous les Corses.

Crédits SEGUR et autres accompagnements Investissement ARS



SANITAIRE
187,92 M€



Dont numérique
1,317 M€



MEDICO-SOCIAL
54,12 M€



Dont numérique PA/PH
2,05 M€

APPELS A PROJETS

Alimentation, santé, développement durable



Sport santé



Semaine de santé sexuelle 2025



Prévention en santé publique : renforcement du premier recours



AGENDA

Formation « défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social »

France Assos Santé Corse, en partenariat avec l'ARS, organise pour les représentants des usagers, acteurs associatifs, personnes qualifiées ou membres d'associations adhérentes à France Assos Santé une journée de formation "défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social".

📍 **Jeudi 22 mai 2025 (9h- 17h)**
à CORTE (hôtel de la Paix)
Intervenant : Michel Sabouret

Au programme :

- ▶ Situer les droits des usagers et des résidents dans leurs contextes respectifs
- ▶ Identifier les principaux droits des usagers, leurs points communs et leurs différences dans les deux champs
- ▶ Identifier les principales procédures et outils qui permettent de faire respecter les droits dans les deux champs

Journée recueil de la parole de l'enfant victime en Corse

L'Équipe Pédiatrique Référente Régionale Enfance en Danger (EPRRED), portée en Corse par l'Association d'Enquête et de Médiation, (AEM) organise une journée consacrée au recueil de la parole de l'enfant victime en Corse.

📍 **Jeudi 22 mai 2025**
à Ajaccio (amphithéâtre CH Castelluccio)

Inscription gratuite par mail à eprredcorse@assoaem.org

Études de cas, mises en situation, exercices pratiques rythmeront cette journée qui vise à clarifier ces notions essentielles pour mieux défendre les droits des usagers.

Inscription par mail :

Pour les personnes qualifiées : ars-corse-democratie-sanitaire@ars.sante.fr

Pour les RU et membres associatifs : cfelix@france-assos-sante.org

LE RECUEIL DE LA PAROLE DE L'ENFANT VICTIME EN CORSE

22 mai 2025
08h30 - 16h30

amphithéâtre Castelluccio
Route de St Antoine, 20000 Ajaccio

PROGRAMME

matin
08h30-09h00
09h00-09h15 propos introductifs

- ✓ **CRIP de la collectivité de Corse-Cullettività di Corsica**
Janique MILLELIRI, responsable de la cellule de recueil des informations préoccupantes
- ✓ **Maison de la Protection des familles Corse du Sud**
Adjudante Valérie PUAUX
Adjudant Chef Bernard CHARRAUD
- ✓ **Parquet d'Ajaccio**
Hélin GUNAY, chargée de mission VIF

Après-midi
12h00-13h45: repas libre

- ✓ **UAPED Ajaccio**
- ✓ **AEM 2A, l'expertise psychologique mineurs victimes**
Serena LIVRELLI, psychologue AEM 2A
Adélaïde GEORGELIN, responsable clinique AEM

clôture 16h00-16h30

INSCRIPTION GRATUITE epredcorse@assoem.org

Logos: République Française, ars, A.E.M., CAFÉS CICCUEIL, EPRRED, Castelluccio

L'ARS RECRUTE



Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés : médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens, financiers, communicants, juristes et bien d'autres spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

✓ [Un conseiller médical \(H/F\), pour le secteur médico-social \(Handicap et dépendance\)](#)



2025 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous](#).